



# COMMENTAIRE DE JURISPRUDENCE NUMÉRIQUE APERÇU MENSUEL, MAI 2025, VOL. 168

Des expertes et experts renommé(e)s commentent la jurisprudence actuelle de manière précise et exacte.

## DROIT DU TRAVAIL

## Fristlose Kündigung, Dauer des rechtlichen Gehörs

#### Gerhard Hauser

Ein Mitarbeiter von Agroscope (landwirtschaftliche Forschungsanstalt des Bundes) schickte einer Kollegin eine E-Mail mit beleidigenden und verletzenden Äusserungen sexueller Natur. Sie hatte in korrektem Ton moniert, dass er am Vortag einen Termin verpasst habe, und er antwortete: «Duh bruchch en hartte Bums». Das HR gab ihm 24 Stunden zur Stellungnahme und entliess ihn danach fristlos. Das Bundesverwaltungsgericht korrigierte den Entscheid.

Commentaire de l'arrêt du : Tribunal administratif fédéral A-1979/2024 du 28 mars 2025 Publié le 27 mai 2025

Fristlose Kündigung bei wiederholter Verletzung der Informationspflicht

## Marc Schmid / Nina Bodenstein

Die Arbeitnehmerin war während der ordentlichen Kündigungsfrist mehrfach krankheitsbedingt abwesend und informierte den Arbeitgeber weder rechtzeitig noch vollständig über die voraussichtliche Dauer ihrer Abwesenheit. Trotz vorheriger Warnungen setzte sie ihr Verhalten fort. Das Bundesgericht bestätigte die Rechtmässigkeit der fristlosen Kündigung und wies die Beschwerde der Arbeitnehmerin ab.

Commentaire de l'arrêt du : Tribunal fédéral 4A\_486/2024 du 15 janvier 2025 Publié le 15 mai 2025



## PROCÉDURE EN DROIT PUBLIC ET DROIT ADMINISTRATIF

Am 5. Februar 2025 publizierte der DRSpK einen Kommentar zum Urteil des Bundesverwaltungsgerichts A-4122/2024 vom 29. Oktober 2024. Inzwischen hat dieses das Bundesgericht aufgehoben.

Commentaire de l'arrêt du : Tribunal fédéral 1C\_713/2024 du 05 mars 2025, destiné à publication Publié le 27 mai 2025

Les nouveautés juridiques les plus récentes sont résumées pour vous dans les Blogs.

## DROIT DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE

L'immatriculation d'un véhicule comme critère d'assurance obligatoire (art. 75 al. 3 LPGA) Ismaël Boubrahimi

## DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

**OXYCARE** 

Nicolas Guyot

WORLD ECONOMIC FORUM

Nicolas Guyot

Hennessy PARADIS (fig.)

Nicolas Guyot

(fig.) « losange avec croix » / (fig.) « losange avec croix »

Nicolas Guyot



## DROIT DES CONTRATS

L'interprétation du contrat liant un∙e psychiatre et un∙e psychothérapeute délégué∙e Camille de Salis

Interpretation and scope of a non-competition clause in a share purchase agreement and judicial reduction of an excessive penalty

Sid Hemett

Art. 103a VVG ist auch auf das direkte Forderungsrecht nach Art. 60 Abs. 1bis VVG anwendbar Stéphanie Oneyser

## DROIT DES ÉTRANGERS

## DROIT DES SOCIÉTÉS ET DROIT DES MARCHÉS FINANCIERS

La FINMA refuse la distribution de dividendes par une entreprise d'assurance Adrien Alberini



## DROIT DU TRAVAIL

Fristlose Entlassung eines Polizisten

Nicolas Facincani

## DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ ET ARBITRAGE

Jurisdictional challenges against ICC award in Turkish rail project dismissed Anya George / Simon Glasl

## DROIT PÉNAL

Le consentement et la traite d'êtres humains (art. 182 CP)

André Lopes Vilar de Ouro

Chiffre d'affaires fictif et faux dans les titres dans le cadre des demandes de crédits Covid-19 Melody Bozinova

## DROIT PUBLIC ÉCONOMIQUE

La méthode de calcul des coûts de l'électricité (art. 22 al. 2 let. a LApEI)

Arnaud Lambelet

Le domicile civil comme condition d'éligibilité au Conseil des États

Simon Pfefferlé

## DROITS FONDAMENTAUX ET DE L'HOMME

L'absence de droit de vote des mineurs et des abeilles

Camille de Salis

Le droit à un acte attaquable en matière de protection consulaire

Camille de Salis

Nur eine formell rechtskräftige Sicherstellungsverfügung berechtigt zur definitiven Rechtsöffnung

Stéphanie Oneyser

Exigences (élevées) relatives à la vraisemblance de la propriété des biens séquestrés Romain Dupuis

## PROCÉDURE CIVILE

Revision eines Schiedsentscheids: Zulässigkeit von nach dem Schiedsentscheid entstandenen Beweismitteln, die sich auf vor dem Schiedsentscheid ereignete Tatsachen beziehen

Francesca Borio

Öffentlichkeitsprinzip bei Beschwerden gegen Schiedsentscheide

Francesca Borio

La qualification d'un courrier en tant que décision constatatoire

Simon Pfefferlé

#### PROCÉDURE PÉNALE

L'atteinte grave au sens de l'art. 221 al. 1bis let. a CPP

Sebastien Picard

L'exclusion d'une condamnation pénale du détenteur d'un véhicule sur la base de l'art. 7 al. 5 LAO

Margaux Collaud

L'impossibilité d'étendre l'objet d'un appel principal par le biais d'un appel joint sur appel joint Sandy Ferreiro Panzetta

Le droit du prévenu en détention de communiquer par téléphone avec son défenseur Frédéric Lazeyraz

Levée des scellés sur un téléphone portable contenant des images intimes : l'intérêt à la poursuite pénale prime sur celui à la protection de la personnalité

Camille Montavon

## **EDITIONS WEBLAW**

Le CJN rassemble des commentaires de jurisprudence rédigés par plus de 100 spécialistes, issus d'une trentaine de domaines juridiques. Les commentaires des experts font l'objet d'une évaluation par les pairs qui, réalisée par une rédaction renommée, permet de garantir un niveau de qualité élevé.

Outre les commentaires d'experts, le CJN abrite également des articles de blog. La responsabilité de ces articles incombe aux auteurs et propriétaires des blogs - Liste des blogs

Le CJN est proposé individuellement et dans le cadre du portail d'informations et de recherches Push-service des arrêts. Les commentaires peuvent être cités par une proposition de citation et des notes marginales.

Statistique :

Abonnés au "Commentaires de jurisprudence numérique (CJN)" : 8376

Informations et impressum:

info@weblaw.ch | T +41 31 380 57 77

ISSN 1663-9995. Editions Weblaw.

Inscription et changement d'adresse : Login à https://register.weblaw.ch. En suivant les onglets «Modifier ses données personnelles» et ensuite «Adresse mail» il est possible de changer son adresse e-mail ou d'annuler l'abonnement à la newsletter du Push-Service des arrêts.

Prière de ne pas répondre à cet e-mail. Si vous désirez prendre contact avec nous, veuillez utiliser les données de contact indiquées.

# https://cjn.weblaw.ch



Weblaw SA | Schwarztorstrasse 22 | 3007 Berne T +41 31 380 57 77 | F +41 31 380 57 78 | info@weblaw.ch

